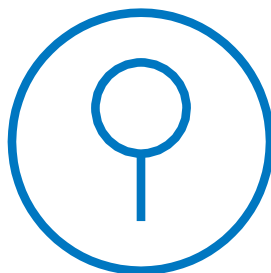


Bilan des activités 2019-2020



Programmation d'inspection professionnelle 2019-2020

Afin de contribuer à la mission de protection du public et conformément au Règlement le concernant, le comité d'inspection professionnelle surveille l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre suivant le programme annuel de vérification qu'il a déterminé et qui a été préalablement approuvé par le conseil d'administration.

RÉALISATIONS 2019-2020

Actions prévues au programme	Statut	Réalisations
700 inspections	Réalisation Partielle	Le CIP a accepté de réajuster cette cible en cours d'année étant donné qu'il n'a pas été possible de déployer l'autoévaluation tel que planifié. 639 inspections ont été effectuées au total en date du 31 mars 2020.
100 inspections à distance	Réalisé	107 inspections réalisées en visioconférence.
Continuer de discuter systématiquement de la question du harcèlement psychologique, tant au niveau de la prévention et de l'enquête que la mise en œuvre des recommandations.	Réalisé	Cette action systématique est toujours essentielle. Elle permet de constater que malgré les changements législatifs, les actions ne sont pas toujours en cours dans les organisations.
Développement de la grille de risques, afin d'être en mesure de déterminer le mode d'intervention	Réalisé	Élaboration d'un questionnaire sur les facteurs de risque nous permettant de déterminer la méthode d'inspection professionnelle appropriée au contexte de risque lié à la pratique des membres.
Présence au kiosque de l'Ordre lors du Congrès 2019	Réalisé	L'équipe était présente et a rencontré les congressistes pour discuter des inspections, mais surtout de la qualité de la pratique en faisant connaître les outils d'aide et les guides d'encadrement.

RÉALISATIONS 2019-2020

Actions prévues au programme	Statut	Réalisations
Discuter systématiquement de la question de la diversité et de l'inclusion.	Réalisé	Cela nous a permis de constater que les CRIA CRIA ne sont ni à l'aise, ni outillés pour gérer ces enjeux. Peu de recommandations émises, car l'équipe doit continuer de travailler sur son niveau de confort et à s'outiller.
Inspections avec l'actuel Guide des compétences : les recommandations et références s'appuient sur le Guide 2018.	Réalisé	Tous les rapports sont maintenant rédigés selon le Guide 2018 et les outils ont été ajustés.
Mettre en place un mode de sélection en fonction des risques pour choisir le mode d'intervention approprié.	Réalisé	L'ensemble des questionnaires a été remanié. Le travail d'information est maintenant terminé et dès que la plateforme permettant de créer le profil personnalité sera prête à être déployée, nous serons en mesure de mettre tout en œuvre.
Optimiser le processus afin de diminuer le délai entre le moment où le CRHA CRIA est inspecté et celui où il reçoit son rapport.	Réalisé	L'analyse a permis de déterminer les actions qui prenaient le plus de temps. Une norme a été établie avec les inspecteurs pour la rédaction des rapports et un nouveau mode d'approbation des rapports a été instauré.

RÉALISATIONS 2018-2019

Actions prévues au programme	Statut	Réalisations
Développer et tester une approche d'inspection de groupe visant l'ensemble d'une équipe RH.	Développement réalisé	L'approche a été développée, mais nous avons eu de la difficulté à trouver des organisations prêtes à faire le test. Nous poursuivons cette action en 2020.
Développer et tester des visites d'accompagnement de la relève	Différé	Lors de l'analyse des besoins avec les nouveaux CRHA CRIA, nous avons constaté l'ampleur de ces besoins et le programme a donc pris une envergure plus grande. Ce programme sera déployé en 2020-2021.

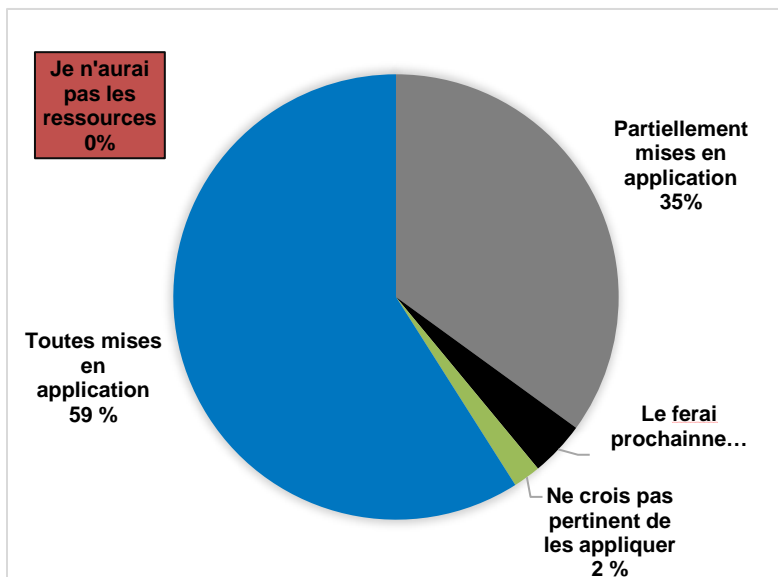
RÉALISATIONS 2019-2020

De plus, nous avons :

- Tenu 11 rencontres du comité d'inspection professionnelle. Les membres du CIP approuvent en moyenne 60 rapports par rencontre ;
- Consolidé l'équipe d'inspection, en améliorant :
 - La cohérence dans l'émission des constats de non-conformité et des recommandations ;
 - la qualité de rédaction des rapports.
- Rencontré 2 organisations qui vendent des services de vérification des antécédents et des références pour les sensibiliser aux aspects discriminatoires de leurs services ;
- Visité 6 membres une deuxième fois pour effectuer un suivi précis parce qu'un manque important avait été observé lors de la première rencontre. 2 autres visites de suivi auront lieu en 2020-2021 ;
- Effectué une inspection particulière d'un professionnel qui n'avait pas été sélectionné aléatoirement ;
- Préparé 2 inspecteurs à jouer un rôle important dans la correction des épreuves d'évaluation pour l'octroi de la certification ECH (correction des rapports et entrevues) ;
- Participé à 5 rencontres du chantier de l'Office des professions sur l'établissement de lignes directrices concernant l'inspection professionnelle ;
- Participé à la Journée sur l'inspection professionnelle du CIQ en tant que panéliste pour discuter de l'efficacité et de l'efficacités de l'inspection professionnelle ;
- Effectué une première rencontre des membres du CIP et de l'équipe de l'inspection professionnelle de la permanence ;
- Coordonné 2 rencontres du Comité de protection du public.

CE QU'EN DISENT LES MEMBRES INSPECTÉS

Comptez-vous mettre en application les suggestions d'amélioration de l'inspecteur et qui sont consignés au rapport?



En date du 31 mars 2020, 174 professionnels membres ont répondu au sondage pour l'année 2019-2020 (38% de taux de réponse).

La grande majorité des répondants sont en mesure de mettre en application les recommandations reçues et surtout sont soutenus pour le faire.

Les rencontres avec les inspecteurs sont toujours aussi efficaces pour permettre aux CRHA et CRIA d'en apprendre davantage à propos de leurs obligations professionnelles et aussi pour leur permettre de développer leurs compétences professionnelles.

Maintenant que j'ai expérimenté le processus d'inspection professionnelle...

